

Questions orales

pour que Consumers Gas ne soit pas vendu à une entreprise aussi peu recommandable.

[Français]

Monsieur le Président, ma question supplémentaire est la suivante: Plus de 20 000 consommateurs ont fait des plaintes à la British Gas l'année passée. Est-ce que le gouvernement va considérer ces problèmes quand il prendra sa décision sur la vente de la Consumers Gas?

[Traduction]

L'hon. Tom Hockin (ministre d'État (Petites entreprises et Tourisme)): Oui, évidemment, monsieur le Président, ce facteur comptera dans l'évaluation des avantages nets pour les Canadiens.

Consumers Gas accorde à l'heure actuelle de gros rabais. Le fait qu'ils sont canadiens ne les rend pas nécessairement plus acceptables. Les Britanniques devront prouver que leur offre est nettement à l'avantage du Canada, y compris du point de vue de l'environnement.

* * *

MOLI ENERGY

M. Stan Wilbee (Delta): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre chargé de la diversification de l'économie de l'Ouest.

Les biens de Moli Energy Limited, une entreprise de haute technologie, ont été mis sous séquestre le 26 février dernier. L'entreprise laisse des dettes considérables: elle doit notamment 33 millions de dollars au gouvernement de la Colombie-Britannique et 6 millions de dollars environ au gouvernement fédéral.

La semaine dernière, il a été annoncé qu'un consortium formé de trois entreprises japonaises avait acquis les actifs de la société en cause et repris son exploitation, tandis que le gouvernement de la Colombie-Britannique l'avait autorisé à utiliser la technologie sous licence. D'aucuns prétendent dans cette province que les compagnies canadiennes n'ont pas eu la chance de faire des offres d'achat pour l'entreprise.

D'abord, la technologie mise au point par l'Université de la Colombie-Britannique restera-t-elle au Canada? En second lieu, les compagnies canadiennes ont-elles pu faire une offre d'achat?

L'hon. Charles Mayer (ministre de la Diversification de l'Ouest canadien et ministre d'État (Céréales)): Monsieur le Président, Moli Energy Limited, le ministre ne l'ignore pas, existe depuis dix ans et éprouve des difficultés financières depuis près de six mois. Pendant ces six mois, elle n'a pu trouver au Canada le financement qui lui aurait permis de survivre. La réponse à la première question du député est que les Canadiens ont eu l'occasion d'investir dans cette entreprise. En second lieu, à ma connaissance, la technologie, qui est excellente, restera au Canada. Une centaine d'emplois sont en cause et ils resteront au Canada.

On peut certes déplorer les difficultés financières de cette entreprise, mais on doit en fin de compte se réjouir du fait que la technologie mise au point par elle et les cent emplois qui en découlent resteront au Canada par suite de la restructuration qui vient d'être annoncée.

* * *

TIEM CANADA

L'hon. Warren Allmand (Notre-Dame-de-Grâce): Monsieur le Président, ma question s'adresse au vice-premier ministre.

En 1986, le ministère de l'Expansion industrielle régionale et le ministère de l'Emploi et de l'Immigration ont financé une société privée connue sous le nom de TIEM Canada à raison de quelque 18 millions de dollars. Celle-ci était censée aider les petites entreprises à démarrer. Cependant, on a vite découvert qu'elle ne tenait pas ses promesses et n'atteignait pas ses objectifs, qu'elle était incompétente et inefficace et qu'elle ne pouvait pas rendre compte des fonds publics qu'on lui avait versés.

Sur quels critères s'est-on basé pour décider de financer cette société et quelle évaluation a-t-on faite de son plan d'entreprise avant de lui accorder des crédits?

L'hon. Tom Hockin (ministre d'État (Petites entreprises et Tourisme)): Monsieur le Président, une évaluation a été faite. Il importe toutefois de mentionner que de graves allégations ont été formulées au sujet des activités de TIEM Canada, et que nous sommes en train d'examiner ce dossier.

Il serait inapproprié de dire quoi que ce soit avant d'avoir déterminé si une enquête juridique s'impose.

L'hon. Warren Allmand (Notre-Dame-de-Grâce): Monsieur le Président, le gouvernement est au courant de la situation depuis plus d'un an et il n'a rien fait.